

## Un atelier d'éveil sur le thème du chat



● Les ateliers sont ouverts aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte.

Les ateliers d'éveil de La Courte Echelle sont proposés au rythme d'environ deux par mois, aux enfants de 0 à 3 ans.

L'association travaillait déjà régulièrement avec la bibliothèque municipale qui lui déposait livres et albums au local, mais, depuis l'an dernier, elle a souhaité aller plus loin dans ce partenariat. De temps à autre, sont en effet organisés des ateliers dans lesquels le livre prend une place plus grande. Ils sont toujours encadrés par Stéphanie Omnès et Laurent Le Gall et animés par Gwénaëlle Sourflais, bibliothécaire,

et Hélène Lassalle, bénévole, qui a reçu une formation pour ce type d'intervention auprès des tout-petits. Mardi, les livres, les chansons, les contes proposés par les deux animatrices aux enfants, avaient pour thème le chat.

### Le Père Noël passera le 19 décembre

Le prochain atelier de ce type aura lieu le 19 décembre avec également, ce jour-là, le passage du Père Noël. Entre temps, des ateliers au programme habituel seront proposés les 7 et 21 novembre.

## Pêche : une carte gratuite pour les jeunes de moins de 18 ans

Le président de la Gaule callacoise a fait le point concernant l'évolution du nombre des pêcheurs dans la société.

« Nous constatons, cette année encore, une progression de la vente des cartes de pêche chez les adultes. En revanche, chez les jeunes, il y a une chute sensible. Cela est dû en partie à l'application, par la fédération, d'une hausse de 50 % du prix de la carte (carte + taxe = 25 €). Heureusement une nouvelle loi sur l'eau, au niveau national, qui prendra effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007, a revu à la baisse le prix des cartes pour les jeunes : de 5

à 2 € pour les moins de 12 ans et de 25 à 10 € pour les moins de 18 ans. »

### 60 kg de truites déversés hier

« En attendant, pendant les vacances de la Toussaint, nous avons décidé d'offrir à tous les jeunes de moins de 18 ans du canton de Callac, une carte de pêche journalière gratuite. Ces cartes sont disponibles au Comptoir de campagne. En plus, un déversement exceptionnel de 60 kg de truites a été effectué dans l'étang, hier. »

## Nouvelle commerçante : Florence Yger a ouvert une épicerie, fruits et légumes



● Florence Yger et son ami René Galvez dans leur magasin au 2, place du 9-Avril-1944.

Depuis lundi, une épicerie, fruits et légumes s'est ouverte 2, place du 9-Avril-1944 en lieu et place de la charcuterie Joly qui a fermé.

Le magasin est tenu par Florence Yger, originaire de Seine-Maritime et venant de Louviers (Eure), aidée de son ami, René Galvez.

Agée de 43 ans, Florence est mère d'une fille de 14 ans. Elle réside à Kérannou, en Plusquellec, depuis deux ans. « J'aime le contact avec les gens, je voulais un travail à plein temps et j'ai pensé qu'un tel magasin avait sa place à Callac, notamment au centre-ville », explique-t-elle.

Le magasin est ouvert tous les jours, de 8 h à 19 h 30, sauf les mercredis et dimanches après-midi. 2, place du 9-Avril-1944, tél. 06.89.24.13.14.

### Calanhel

**AMÉNAGEMENT DU BOURG.** Une réunion publique de présentation des possibilités d'aménagement du bourg aura lieu, ce soir, à 20 h, à la salle polyvalente.

**MAIRIE.** Un collecteur de piles est à la disposition de la population, à la mairie.

# 102 concurrents au concours de poulains

L'édition 2006 de la foire a été un véritable succès et le concours de poulains, dont c'était le 20<sup>e</sup> anniversaire, n'a pas démerité puisqu'il a enregistré la participation de 102 concurrents, soit une vingtaine de plus que l'an dernier.

Dans la catégorie mâle postier, le premier prix est revenu à un poulain appartenant à Raymond Badouard, de Trébry, et dans la catégorie mâle trait, à un poulain appartenant à Yves Bronnec, de Plounévez-Quintin.

Dans la catégorie femelle postier, Samba, appartenant à Théo Pérut, de Plouaret, s'est distinguée tandis que Savane, appartenant à Michelle Le Provost, de Kérien, prenait la première place chez les femelles traits.

### Les résultats de la tombola

La grande tombola a aussi fait bien des heureux. Le premier prix

**MAIRIE.** Le projet de Sage (Schéma d'aménagement et de gestion des eaux) Blavet, accompagné des avis exprimés, est à la disposition du public jusqu'au 9 décembre. Les observations formulées



● Savane, 1<sup>er</sup> prix en catégorie femelle trait, appartient à Michelle Provost, une fidèle de ce concours.

(600 €) revient à Daniel Lucas, de Saint-Fiacre. Angéline Riou, de Cavan, gagne le lecteur DVD; Gérard Touboulic, de Plouagat, le téléviseur LCD; Huguette Le Floch de Plésidy, l'appareil photo numéri-

que; François Mahé, de Bourbriac, la mini chaîne.

Autres numéros gagnants (prix à réclamer) : 3857 1505 1754 2683 2207 3231 1018 3987 3958 2499 1122 4285 3969 et 4157.

seront à adresser par les intéressés, sous forme écrite, au sous-préfet, coordinateur du Blavet, place Aristide-Briand, 56306 Pontivy.

**FNACA.** Le comité des anciens

d'Algérie de Bourbriac, Kérien, Magoar, Senven-Léhart organise un bal animé par l'orchestre Jean-Pierre Le Goff, dimanche, à partir de 14 h 30, à la salle des Forges, à Bourbriac.

Le concours de boules en doublettes a, quant à lui, été disputé par 82 doublettes mais n'a pu être mené à son terme. Les dernières équipes en jeu se sont donc partagées les prix.

**COMITÉ TIERS-MONDE.** Il organise son traditionnel repas fricot-pruneaux, samedi 4 novembre, à partir de 19 h, à la salle des fêtes. Adulte : 10 €; enfant de moins de 12 ans : 5 €.

# « Etat de teuf » : le film de T. Le Vacon bien accueilli

La Belle Equipe proposait, mardi soir, la projection d'« Etat de teuf », un film que Thierry Le Vacon a tourné durant le Teknival de Carnoët, en juin 2005. Bien entendu, les acteurs de ce film et tous ceux qui avaient été plus ou moins marqués par cet événement étaient présents dans la salle, qui s'est avérée trop petite pour accueillir tout le monde; une autre séance était donc programmée hier soir.

### « Est-ce que je ne vous ai pas trahi ? »

Les applaudissements à l'issue de la projection avaient sans doute conforté le réalisateur mais la première question que ce dernier a posé, s'adressant notamment aux agriculteurs présents dans la salle, a été : « Est-ce que je ne vous ai pas trahi ? » La réponse a dissipé ses dernières craintes. « Ce film est fidèle à ce que nous avons vécu durant une quinzaine de jours, en juin et juillet 2005 ». Et le réalisateur de



● Thierry Le Vacon, le réalisateur d'« Etat de teuf », film sur le teknival de Carnoët, en compagnie de Sylvie Lagrue, présidente de La Belle Equipe, a été ravi des réactions du public après la projection.

répondre : « J'ai été le plus objectif possible et c'est volontairement que je n'ai fait aucun commentaire. D'autre part, la lenteur de certaines scènes était voulue afin d'appeler à la réflexion... »

### Les rancœurs remontent à la surface

Malgré les sourires et les plaisanteries, on sentait que, chez les agriculteurs, la plaie n'était pas encore totalement refermée. Bien qu'ils

aient été indemnisés, la réquisition par l'Etat de leurs terres, la perte de leur récolte et le préjudice moral leur est resté en travers de la gorge. La question d'une spectatrice : « Quel a été le montant de votre indemnisation ? » a d'ailleurs provoqué une vive réaction des intéressés : « On n'apprécie pas vraiment ce genre de question. On peut cependant vous dire qu'aucun de nous n'a acheté de Mercedes... » Rémi Lorinquer, maire de Carnoët, a fait une remarque concernant le film : « Nous, les élus, avons été épargnés par ce film; nous aussi on a vécu notre calvaire ». Evidemment, la dramatique affaire du meurtre de la jeune fille durant le Teknival a été évoquée et, à ce sujet Félix Leyzour, maire de Callac, a déclaré : « Nous ne pouvons redonner la vie à cette jeune fille mais nous devons tirer les leçons pour qu'un tel drame ne se renouvelle plus et que ce genre de manifestation ne se passe plus de cette manière là. »

## De stade en salle : les 13 ans en tête de leur championnat de football

Cette année, les équipes de jeunes du canton sont réunies dans une entente baptisée Entente de l'Hyères, comprenant des joueurs de Callac, Plusquellec et Carnoët. Les 13 ans sont vaincus dans leur championnat après avoir remporté les deux derniers matches sur le score de 6 à 0.

Samedi, sur le terrain de Carnoët, en coupe, ils étaient confrontés à forte partie, à savoir leurs homologues de Ploumagoar, qui évoluent deux divisions au-dessus d'eux. Ils se sont inclinés, avec les

honneurs, sur le score de 1 à 0. La coupe réussie mieux que le championnat à l'équipe fanion de l'USC qui s'est imposée à Plaine-Haute sur le score de 2 à 1 (buts d'Erwan Louarn et de Jean-Louis Le Moigne); un résultat encourageant avant le derby de dimanche face à Duault. L'équipe B a également gagné (8 à 1) à Plougras en coupe du district.

### Les handballeuses s'inclinent d'un point

Les rencontres de handball entre

Callac et Saint-Nicolas sont souvent indécises. Ce fut encore le cas samedi, mais, cette fois, les locales ont dû s'incliner sur le score de 15 à 16. L'équipe B a également perdu face à Paimpol (16 à 25). Les moins de 14 ans, en revanche, ont écrasé Trébeurden sur le score de 24 à 6.

### Rink-hockey : l'Hermine en coupe de France

L'équipe de N3 de l'Hermine s'est imposée 5 à 3 (buts de Karim Jem-

mal, Alexandre Lochou et Pierre Le Diraison (3), samedi, dans sa salle face à Quimper, une équipe qui évoluait la saison dernière en N1 mais qui a été rétrogradée en N3. Samedi, c'est encore Quimper qui sera l'adversaire de l'Hermine mais cette fois dans le cadre du championnat. L'équipe B s'est inclinée à Rennes (2 à 6), buts de Kevin Lez Nay et Anthony Le Cam.

Toute l'actualité de la route du Rhum sur [www.letelegramme.fr](http://www.letelegramme.fr)

**AUJOURD'HUI** Correspondance locale : Christian Le Goff, tél. 02.96.45.58.23.

**SDASS :** assistantes sociales (Mme Guilloux), uniquement sur rendez-vous, ce matin, au centre

médico-social (tél. 02.96.57.44.00).

**CONSEIL MUNICIPAL.** Il se réunira jeudi, à 20 h 30, à la mairie. Principales questions à l'ordre du jour : surtaxe d'assainisse-

ment 2006; tarifs communaux 2007; bail précaire, M. Zemp, ferme de Kerret; sinistre : lignes téléphoniques suite à l'orage du 25 juillet; personnel : indemnité d'astreinte pour sablage et déneige-

ment; aménagement de la salle d'exposition permanente sur l'épave breton et d'une salle d'exposition temporaire dans l'ancien hôtel du centre : demande de subventions.